5.
SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

La plage de la Colonie Jeunesse et Avenir a une qualité d'eau de baignade excellente.

Il est suggéré toutefois de suivre quelques recommandations afin de maintenir cette qualité:

- Réaliser un diagnostic visant à caractériser le fonctionnement de l'installation d'assainissement non collectif de l'association jeunesse & avenir et sa mise aux normes si nécessaire.
- Vérifier l'entretien régulier des installations d'assainissement non collectif de la commune
- Sensibiliser les plagistes à l'environnement et à l'importance de ne pas polluer les plages, le lac et ses alentours.

Révision du profil de baignade

Le profil des eaux de baignade classées, en application de l'article D.1332-27, comme étant de qualité bonne, suffisante ou insuffisante doit être révisé régulièrement afin de la mettre à jour. La fréquence et l'ampleur des révisions doivent être adaptées à la nature, à la fréquence et à la gravité des risques de pollution auxquels est exposée l'eau de baignade.

La périodicité minimale de révision des profils est résumée dans le tableau suivant :

Classement de l'eau de baignade (sur les 4 années précédant l'élaboration du profil)	Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante	Qualité insuffisante
Réexamen à effectuer au moins tous les :	Uniquement si le classement se dégrade	4 ans	3 ans	2 ans

En 2012 la plage Jeunesse et Avenir est classée en catégorie excellente, le profil devra donc être réexaminé uniquement si le classement se dégrade dans le futur.

FICHE DE SYNTHESE